



**Assemblée Générale Ordinaire saison 2024-2025**

**PROCES VERBAL**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du Comité Départemental de Rugby de la Vienne a été convoquée le jeudi **19 juin 2025 à 19h00 Club House du RC Loudun présentiel.**

Vérification des pouvoirs : Clubs Présents ou représentés : *6 (sur 9) et 42 voix (sur 50)*  
*Clubs présents : ARCBVV (7), SPR (13), RCPO (4), OGCP (8), RCL (6), USCR (4)*

-Ouverture de l'AGO par le Président

Constatant les clubs présents ou représentés, le Président déclare l'ouverture de l'AGO qui peut valablement siéger.

-Rapport moral (voir document joint)

**Vote : Approbation à l'unanimité**

- Bilan d'activités (voir document joint)

**Vote : Approbation à l'unanimité**

-Règlement Financier saison 2025-26 (voir document joint)

**Vote : Approbation à l'unanimité**

-Budget Prévisionnel saison 2025-26 (voir document joint)

**Vote : Approbation à l'unanimité**

-Autorisation donnée au Président de signer toutes conventions et faire toutes demandes de subventions au titre du CD86 Rugby

**Vote : Approbation à l'unanimité**

**Informations du Comité Directeur à l'Assemblée Générale concernant les emplois du CD86 pour la saison 25-26, et leur incidence sur le budget prévisionnel.**

**Le Comité Directeur du CD86 a fait le choix de présenter un budget Prévisionnel résolument optimiste proposant de conserver les 2 emplois (1 sportif et 1 administratif), et de mettre en place toutes les actions prioritaires et essentielles de la FFR et de la Ligue.**

**Ce ne pourra être réalisé qu'avec une augmentation substantielle des recettes de partenariat, de mécénat et de spectacles ou animations.**

-Poursuite de la Pérennisation de l'apprenti campus et subvention de 12000€ à compter du 01 11 2023, **ce sera la 3<sup>ème</sup> et dernière année de subvention pour cet emploi**

-Poursuite de l'emploi sportif de Mathieu LEGROS à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. Mathieu LEGROS interviendra le mardi après-midi sur les sections sportives du Collège France Bloch SERAZIN de 13h30 à 15h, puis au Lycée Nelson MANDELA de 15h45 à 17h45

-Poursuite du système de compensation d'heures entre le CD86 et les clubs lorsque les salariés des clubs interviennent sur des actions du CD86, comme les sélections ou la caravane des sports. Dans ce cas, Mathieu LEGROS interviendra pour un nombre d'heures équivalent sur des actions spécifiques internes aux clubs.

En l'absence des Personnalités excusées dans cette période chargée, et constatant qu'il n'y avait plus de questions diverses, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2024-25 à 21h00

Le Secrétaire Général

Gérald ROBIN

Le Président

Jacques GAMPER

